



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 10 novembre 2015 — N° 125

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Marie McNicoll, cofondateur du Canyon Sainte-Anne.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de féliciter les producteurs de bois de la Gaspésie pour l'obtention de leur certification FSC (Forest Stewardship Council).

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, honorée lors de la remise des Prix d'histoire du gouverneur général.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.2 du Règlement, M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à La Féerie de Noël, à Mascouche.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 140^e anniversaire du Séminaire de Sherbrooke.

10 novembre 2015

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Centre d'expertise Marie-Vincent.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à la golfeuse Jocelyne Bourassa, intronisée au Panthéon des sports canadiens.

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire des Séniors de Blainville (FADOQ).

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter M. Dany Plourde, lauréat du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.

M. Therrien (Sanguinet) fait une déclaration afin de saluer le travail de l'organisme Sourire sans fin.

À 13 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

10 novembre 2015

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Jean-Guy St-Roch, ancien député de Drummond.

Présentation de projets de loi

M. Leitão, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 69 Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées principalement à l'occasion du discours sur le budget du 26 mars 2015

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 69.

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 70 Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 70.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 213 Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau

10 novembre 2015

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1703-20151110)

M. Simard (Dubuc) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de l'Office des professions du Québec.

(Dépôt n° 1704-20151110)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais;

(Dépôt n° 1705-20151110)

Le rapport annuel 2014-2015 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

(Dépôt n° 1706-20151110)

10 novembre 2015

Mme David, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

L'Entente relative à la mise en œuvre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 du gouvernement du Québec entre la Société du Plan Nord et le ministère de la Culture et des communications.

(Dépôt n° 1707-20151110)

M. Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

L'Entente relative à la mise en œuvre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 du gouvernement du Québec entre la Société du Plan Nord et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parc.

(Dépôt n° 1708-20151110)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 96 concernant la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 octobre 2015 par M. Lisée (Rosemont);

(Dépôt n° 1709-20151110)

La réponse à la question écrite n° 105 concernant les décisions rendues lors des réexamens administratifs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 octobre 2015 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

(Dépôt n° 1710-20151110)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Traversy (Terrebonne) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 11 novembre 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1711-20151110)

10 novembre 2015

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 675 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les tarifs résidentiels d'électricité d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 1712-20151110)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'un article tiré de La Presse canadienne, en date du 14 juillet 2015, intitulé : « Sans port pétrolier au Québec, pas de pipeline, dit Couillard ».

(Dépôt n° 1713-20151110)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 5 novembre 2015, sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 146 en annexe)

Pour : **63** Contre : **48** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 20 est adopté.

10 novembre 2015

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 40^e anniversaire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, signée le 11 novembre 1975;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de cette entente historique et des ententes subséquentes qui en ont découlées, et qui permettent aux Cris et aux Inuits d'assumer davantage le développement socio-économique de leurs nations et du territoire qu'ils habitent.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant la pollution atmosphérique des quartiers centraux de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, présente une motion concernant la taxe sur l'essence; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

10 novembre 2015

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Traversy (Terrebonne), présente une motion concernant le projet de pipeline Keystone XL de TransCanada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 11 novembre 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Traversy (Terrebonne).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle qu'elle a adopté une motion unanime exigeant notamment que le gouvernement du Québec assume sa compétence en environnement et renonce à déléguer ses évaluations environnementales à l'Office national de l'énergie;

10 novembre 2015

QU'elle rappelle au gouvernement du Québec sa liste de sept conditions pour accepter ou non le projet Énergie Est de TransCanada;

QU'elle souligne que 87 % des Québécois désirent que le gouvernement du Québec ait le dernier mot pour autoriser ou non le projet d'exportation de pétrole des sables bitumineux;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'exercer ses compétences pleines et entières en matière d'environnement, et exige qu'il refuse le projet Énergie Est de TransCanada.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 73, Loi concernant principalement la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 73 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 73 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

10 novembre 2015

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 11 novembre 2015, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 novembre 2015, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 10 novembre 2015, à 18 h 25, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, de M. Iracà (Papineau), de M. Giguère (Saint-Maurice) et de M. Habel (Sainte-Rose), les représentants du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 20 Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée

Le Président

JACQUES CHAGNON

10 novembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux :

(Vote n° 146)

POUR - 63

Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Barrette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	David (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	(Outremont)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Merlini (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boucher (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Sherbrooke)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)

CONTRE - 48

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	Paradis (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	(Lévis)	Therrien (PQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Péladeau (PQ)	Traversy (PQ)
David (IND)	Legault (CAQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
(Gouin)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	
(Jonquière)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)	
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	